

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE GROUPE M6 POURSUIT SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DES FEMMES

Attaché depuis ses débuts à représenter la société française dans sa diversité, le Groupe M6 franchit une nouvelle étape aujourd'hui en faveur de la place des femmes dans les médias et **signe la charte « Parité : mode d'emploi » de l'association Pour les femmes dans les médias** aux côtés d'autres acteurs majeurs du secteur. Elle sera signée en présence de Madame Roselyne Bachelot-Narquin, Ministre de la Culture et de Madame Elisabeth Moreno, Ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances. La signature de cette charte s'inscrit dans le prolongement de celle signée en 2019 par le Groupe M6 sur le « *Harcèlement sexuel et les agissements sexistes dans les professions des médias* » édictée par la même association.

En 2021, 51% des postes de Direction du Groupe M6 sont occupés par des femmes. Sur la même année, la représentation des femmes à l'antenne est de 51% pour la chaîne M6, 55% pour W9, 57% pour 6ter, 53% pour Gulli et 62% pour Paris Première*.

« Le Groupe M6 est heureux de se joindre à l'association Pour les femmes dans les médias et d'apporter sa contribution pour une meilleure valorisation de la place des femmes dans notre secteur. Une dynamique positive est en place dans nos entreprises depuis plusieurs années mais il reste encore du chemin pour bâtir une société plus juste. Nicolas de Tavernost » – Président du Directoire du Groupe M6

Créée en 2012, *Pour les femmes dans les médias* a pour objectif de faire évoluer la place de la femme dans les médias. A travers cette charte, l'association met en avant des idées simples à mettre en place pour tendre vers la parité entre les femmes et les hommes dans les entreprises audiovisuelles. Elle promeut entre autre, la parité, la diversité, et l'image de la femme dans les médias.

Neuilly-sur-Seine, le 9 mars 2022

**Chiffres issus du rapport de l'ARCOM sur la représentation des femmes à la télévision et à la radio en 2021*



[Cliquez ici si vous souhaitez ne plus recevoir d'emails de notre part](#)